

Profil de Marché MALAISIE

Le Beurre de Karité Béninois au cœur du marché Malaisien



I. LE PRODUIT

Le Produit Béninois : Beurre de Karité

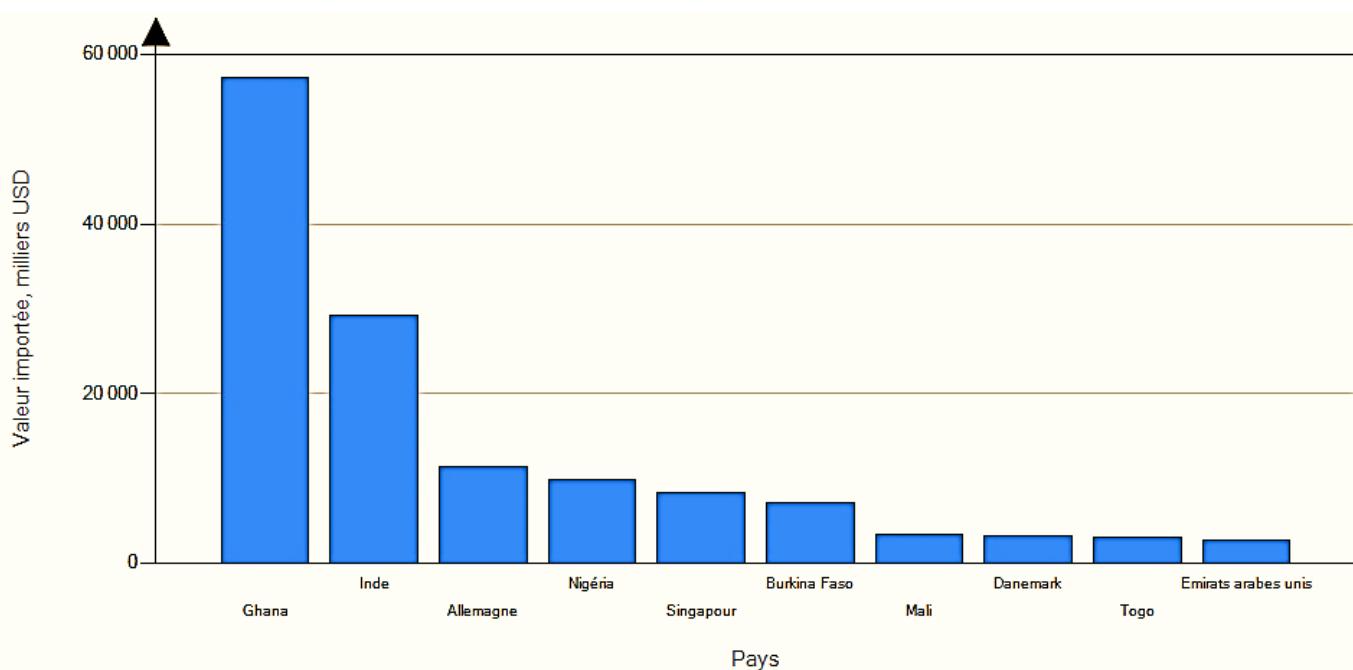
| | |
|--|---|
| Code SH du produit : 6 chiffres | 151590 |
| Description SH: | 151590 : Beurre de Karité « Graisses et huiles végétales et leurs fractions, fixes, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'exclusion des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de tournesol, de carthame, de coton, de coco, de palme, de babasse, de navette, de colza, de moutarde, de lin, de maïs, de ricin ou de sésame, ainsi que des huiles d'origine microbienne) (Huile de karité brute) |
| Lignes tarifaires nationales au Benin : | <p>Codes et descriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1515901100 : « Graisses et huiles végétales fixes et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'exclusion des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de tournesol, de carthame, de coton, de coprah, de palmiste, de babassu, de navette, de colza et de moutarde, de lin, de maïs, de ricin et de sésame) » : huile de karité et ses fractions : huile brute - 1515901900 : Graisses et huiles végétales fixes et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'exclusion des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de tournesol, de carthame, de coton, de coprah, de palmiste, de babassu, de navette, de colza et de moutarde, de lin, de maïs, de ricin et de sésame) : huile de karité et ses fractions : autres. - 1515909000 : Graisses et huiles végétales fixes et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'exclusion des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de tournesol, de carthame, de coton, de coprah, de palmiste, de babassu, de navette, de colza et de moutarde, de lin, de maïs, de ricin et de sésame) : autres |
| Lignes tarifaires nationales en Malaisie : | <ul style="list-style-type: none"> - 1515901100 : Graisses et huiles végétales fixes et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de tournesol, de carthame, de coton, de coprah, de palmiste, de babassu, de navette, de colza et de moutarde, des huiles de lin, de maïs, de ricin et de sésame ainsi que des huiles microbiennes) : Huile de noix d'illipé : Huile brute - 1515901200 : Graisses et huiles végétales fixes et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de tournesol, de carthame, de coton, de coprah, de palmiste, de babassu, de navette, de colza et de moutarde, ainsi que des huiles microbiennes) : Huile de noix d'illipé : Fractions d'huile non raffinée - 1515901900 : Graisses et huiles végétales fixes et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de tournesol, de carthame, de coton, de coprah, de palmiste, de babassu, de navette, de colza et de moutarde, des huiles de lin, de maïs, de ricin et de sésame ainsi que des huiles microbiennes) : Huile de noix d'illipé : Autres |

II. ANALYSE DE LA PERFORMANCE COMMERCIALE

Marché cible : La Malaisie

En 2024, la Malaisie, a importé pour **142 075 millions USD** de **Beurre de Karité** sous la rubrique *Graisses et huiles végétales et leurs fractions, fixes, même raffinées*, en provenance du monde entier, se classant ainsi au **7^e rang mondial** parmi les pays importateurs de ce produit. Ces importations représentaient **3.9% du total mondial** pour cette catégorie de produit. Durant la même année, les importations malaises en provenance du Bénin se sont élevées à **1 706 000 millions USD**, ce qui représente une **part de marché de 1,2%** détenue par le Bénin sur les importations totales de la Malaisie pour ce produit.

Graphique N°1 : Valeur des importations mondiales de Beurre de Karité (Graisses et huiles végétales de la Malaisie) en 2024 et liste des dix (10) principaux marchés fournisseurs



L'Analyse de ce graphique révèle une forte domination du Ghana et de l'Inde dans les exportations en direction de la Malaisie avec respectivement près de **58 millions USD**, pour le 1^{er} et **30 millions USD** pour le 2^è ce qui fait de ces deux pays les leaders incontestés sur ce marché spécifique. Ils sont suivis de l'Allemagne, du Nigéria et du Singapour.

De manière générale on note une **forte présence des pays africains** dans ce segment, notamment **le Nigeria, le Burkina Faso, le Mali, le Togo et le Bénin**, ce qui souligne

l'importance de l'Afrique de l'Ouest comme fournisseur potentiel de ce segment de produits pour la Malaisie.

Le **Bénin**, bien que plus modeste (moins de 5 millions USD), figure au **11^è rang** des fournisseurs de la Malaisie, ce qui constitue un point de départ intéressant pour renforcer sa position.

Le marché malaisien offre des perspectives intéressantes pour les fournisseurs qui peuvent garantir qualité, conformité et compétitivité.

Bien que **le Bénin soit actuellement un petit fournisseur de beurre de karité et autres graisses et huiles végétales vers la Malaisie, le potentiel d'expansion existe**. Le marché est **ouvert, en croissance, et déjà tourné vers l'Afrique de l'Ouest**. En structurant son offre, en renforçant la qualité et en menant une prospection ciblée, **le Bénin peut raisonnablement viser une part de marché plus significative** dans les prochaines années.

Messages clés et recommandations pratiques

- **Marché stratégique et position du Bénin** : La Malaisie, 7^è importateur mondial, est un marché porteur. Le Bénin, avec 1,2 % de part, dispose d'une base à consolider pour accroître sa présence.
- **Atouts et défis compétitifs** : Le marché est dominé par le Ghana et l'Inde, mais l'Afrique de l'Ouest reste un fournisseur clé. La compétitivité reposera sur la qualité et la conformité aux normes.
- **Actions prioritaires** : Structurer l'offre exportable, renforcer la qualité et cibler une prospection active auprès des acheteurs malaisiens sensibles à l'origine et à la durabilité.

Dynamisme du Marché

Au cours des cinq dernières années (2020-2024), la valeur des importations **du beurre de karité et autres Graisses et huiles végétales** par la Malaisie a **augmenté de 15%** par an. Cette performance du marché Malaisien était **supérieure** à la croissance mondiale des importations de ce produit, qui a quant à elle augmenté de **09%** sur la même période.

Cette situation a permis à la Malaisie d'augmenter sa part dans les importations mondiales du beurre de karité et autres graisses et huiles végétales à **3,9%** en 2024.

Cette tendance reste positive et se **poursuit** avec une accélération du rythme d'importation car, sur la période 2023-2024, la croissance annuelle des importations malaisiennes a atteint un niveau remarquable de **100 %**.

Dans ce contexte dynamique les importations **de la Malaisie** en provenance du Bénin se sont particulièrement distinguées ; leur valeur a **augmenté de 28%** par an au cours des cinq dernières années 2020-2024. Ce taux, nettement supérieur à la croissance moyenne du marché qui est de **15%** indique un renforcement significatif de la présence béninoise sur ce marché porteur.

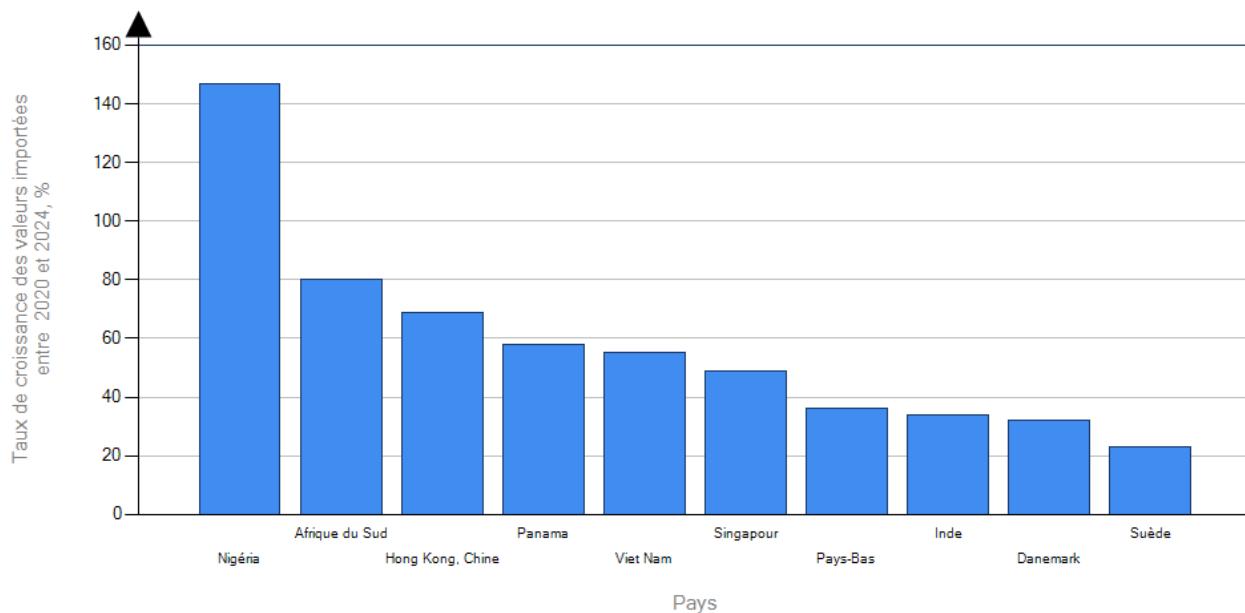
Concurrence

L'offre du beurre de karité et autres Graisses et huiles végétales sur le marché de la Malaisie est modérément concentrée. Les cinq principaux pays fournisseurs sont :

- **Le Ghana** avec une part de marché de **40,3%**
- **L'Inde** avec une part de marché de **20,5%**
- **L'Allemagne** avec une part de marché de **8%**
- **Le Nigeria** avec une part de marché de **6,9%**
- **Le Singapour** avec une part de marché de **5,8%**



Graphique 2: Croissance des valeurs des importations du beurre de karité et autres Graisses et huiles végétales de la Malaisie au cours des 5 dernières années 2020-2024, et liste des principaux fournisseurs.



Parmi les principaux fournisseurs du beurre de karité et autres Graisses et huiles végétales de la Malaisie, ceux qui ont augmenté leur part de marché au cours des cinq dernières années (2020-2024) sont notamment :

- **Le Nigeria** avec un taux de croissance en valeur exceptionnelle **de 147%**
- **Singapour** avec un taux de croissance en valeur de **49%**
- **L'Inde** avec un taux de croissance en valeur de **34%**
- **L'Allemagne** avec un taux de croissance en valeur de **23%**
- **Le Ghana** avec un taux de croissance en valeur de **10%**

Analyse de l'évolution des importations malaises de Beurre de Karité (2020–2024) : Saisonnalité, Concurrence et Position des pays voisins

Entre 2020 et 2024, les importations malaises de beurre de karité et d'autres graisses et huiles végétales ont connu une hausse régulière d'environ **+15 % par an**, un rythme bien supérieur à la moyenne mondiale (+9 %). Cette croissance s'est fortement accélérée **en 2023–2024** avec une **augmentation exceptionnelle de 100 %**, traduisant une forte demande industrielle ou une reconstitution de stocks.

Aucune saisonnalité claire ne se dégage sur la période, mais la récente accélération suggère des commandes concentrées à certaines périodes.

Le Bénin s'est distingué avec une croissance moyenne de **+28 % par an** sur ses exportations vers la Malaisie, renforçant ainsi sa présence sur un marché en forte expansion.

Concurrence et position des pays voisins

L'offre sur **le marché malaisien** reste **modérément concentré**, dominé par le **Ghana** (40,3 %), suivi de l'**Inde** (20,5 %) et de l'**Allemagne** (8 %).

Parmi les pays africains, **le Ghana** reste le **leader** incontesté avec une **croissance stable de 10 %** sur la période, tandis que **le Nigeria affiche** une **hausse spectaculaire de +147 %**, signe d'une stratégie d'expansion plus agressive. D'autres pays d'Afrique de l'Ouest comme le **Burkina Faso, le Mali, le Togo** — renforcent également leur présence, confirmant la compétitivité croissante et la montée en puissance régionale sur ce segment tant en volume qu'en prix, renforçant ainsi le positionnement du Bénin au sein de cette dynamique régionale.

D'autres concurrents comme Singapour (+49 %) et l'Inde (+34 %) consolident aussi leur position. Cette intensification de la concurrence, notamment avec les voisins directs du Bénin, souligne la nécessité pour ce dernier de maintenir une croissance soutenue, tout en misant sur la qualité et la régularité de son offre pour préserver et développer ses parts de marché.

Saisonnalité des importations

Les importations malaises du beurre de karité et autres Graisses et huiles végétales peuvent varier selon **les cycles de récolte et la disponibilité** des produits.

Une meilleure compréhension de ces fluctuations permettrait au Bénin **d'ajuster le calendrier de production et d'expédition**, afin de mieux répondre aux pics de demande et d'améliorer sa performance logistique et commerciale.

Messages clés et recommandations pratiques

- **Croissance du marché** : Les importations malaises du beurre de karité ont connu une forte croissance de 15 % par an entre 2020 et 2024 et +100 % en 2024, avec une demande industrielle et des besoins d'achats croissants confirmant un marché porteur.
- **Position du Bénin** : Le Bénin se positionne comme le 11^e fournisseur de la Malaisie et ses exportations vers la Malaisie ont accru de +28 %/an entre 2020-2024, signe d'un bon positionnement à consolider sur ce marché porteur et en croissance.
- **Concurrence et Actions** : Face à la montée du Ghana, du Nigeria et de l'Inde, le Bénin doit maintenir sa croissance, renforcer la qualité et planifier ses expéditions selon la demande pour rester compétitif.

Situation des importations de la Malaisie par rapport aux importations mondiales

En 2024, la valeur unitaire moyenne des importations **du beurre de karité et autres Graisses et huiles végétales en Malaisie** s'élevait à **2 270 USD**, soit un niveau inférieur à la moyenne mondiale, estimée à **3 183 USD**.

Cela reflète une politique d'approvisionnement orientée vers des sources plus compétitives, ou une prédominance de produits à plus faible valeur ajoutée sur le marché malaisien par rapport à la moyenne internationale.



Situation des exportations du Bénin vers le marché cible : la Malaisie

En 2024, la **valeur unitaire moyenne des importations malaises de beurre de karité en provenance du Bénin** s'établissait à **1 811 USD par tonne**. Cette valeur a augmenté de 28% au cours des cinq dernières années (2020-2024) reflétant à la fois une augmentation de la qualité perçue du beurre de karité béninois, une montée en gamme des produits exportés, ainsi qu'un renforcement de la demande sur ce marché porteur.

Parmi les dix principaux fournisseurs de la Malaisie, la valeur unitaire la plus basse est enregistrée avec le **Nigeria** avec une valeur de **1 451 USD**, tandis que la plus élevée est observée pour l'**Inde**, avec une valeur de **3 818 USD** par tonne.

Cet écart significatif entre les valeurs unitaires laisse supposer une **forte hétérogénéité** du marché malaisien du beurre de karité et autres Graisses et huiles végétales. Celle-ci pourrait résulter de différences en termes de qualité, de spécificité des produits, de mode de transformation, ou encore de positionnement des marques sur le marché.

Analyse des valeurs unitaires et de la compétitivité-prix

En 2024, la valeur unitaire moyenne des importations malaises de beurre de karité et autres graisses et huiles végétales (2 270 USD/t) est restée inférieure à la moyenne mondiale (3 183 USD/t). Cela traduisant une orientation de la Malaisie vers des sources d'approvisionnement à coûts plus compétitifs ou vers des produits à moindre valeur ajoutée.



Dans ce contexte, le beurre de karité béninois est entré sur le marché à un prix moyen de 1 811 USD/t, soit 20 % en dessous de la moyenne malaisienne et 43 % en dessous de la moyenne mondiale. Cette position tarifaire lui confère un avantage compétitif important en termes de prix, tout en restant supérieur à l'offre nigériane (1 451 USD/t), qui représente le bas de gamme du marché.

La progression de +28 % sur 2020-2024 témoigne d'un double phénomène :

- **Amélioration qualitative** du beurre de karité exporté (montée en gamme et meilleure perception de la qualité).
- **Hausse de la demande** malaisienne pour ce produit, permettant une valorisation accrue malgré un positionnement encore compétitif.

L'analyse comparative avec les autres fournisseurs montre un marché segmenté : l'Inde se positionne sur le haut de gamme avec 3 818 USD/t, tandis que les acteurs africains, dont le Bénin et le Nigeria, captent la demande de produits plus abordables. Cette hétérogénéité reflète la coexistence de différents niveaux de transformation et de qualité sur le marché.

En résumé, le Bénin bénéficie actuellement d'un **excellent rapport prix/qualité** sur le marché malaisien : assez compétitif pour séduire les acheteurs sensibles au prix, tout en affichant une valorisation en hausse qui traduit un potentiel de montée en gamme progressive.

Messages clés et recommandations pratiques

- **Orientation du marché malaisien** : La Malaisie privilégie des sources d'approvisionnement à coût compétitif, ce qui explique une valeur unitaire inférieure à la moyenne mondiale.
- **Positionnement actuel du Bénin** : Avec un prix moyen de 1 811 USD/t, le Bénin reste compétitif et progresse en qualité (+28 % en 5 ans)
- **Axes de consolidation** : Il doit renforcer traçabilité, certifications et différenciation pour sécuriser ce segment.

III. COMPRENDRE L'ACCÈS AU MARCHÉ

Conditions d'accès

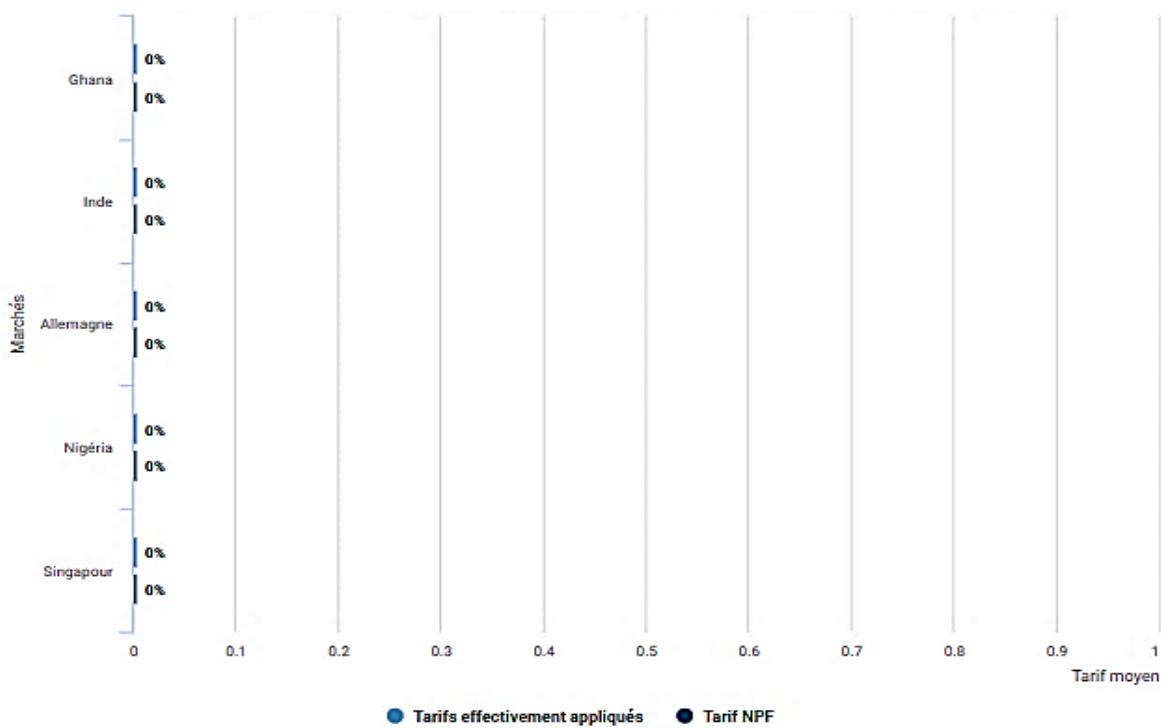
À l'exportation vers la Malaisie, le **Beurre de karité** et autres graisses et huiles végétales (**SH 151590**) d'origine béninoise bénéficient d'un **droit de douane à l'importation nul (0 %)**. Cela signifie que le Bénin **bénéficie** d'un **accès préférentiel au marché malaisien** pour ce produit, dans le cadre du régime de la **clause de la nation la plus favorisée (NPF)**. Ce tarif préférentiel permet au Bénin de concurrencer à armes égales les autres fournisseurs bénéficiant du même traitement tarifaire.

Accord commercial existant.

Aucun accord commercial bilatéral formel n'existe actuellement entre la Malaisie et le Bénin. L'accès préférentiel observé découle donc d'une libéralisation tarifaire unilatérale appliquée par la Malaisie à l'ensemble de ses partenaires.

Concurrence

Graphique 3 : Tarifs moyens appliqués aux cinq plus grands concurrents du Bénin sur le marché Malaisien du beurre de karité.



Accès au marché malaisien du Beurre de karité : Avantage tarifaire du Bénin vis-à-vis de ses concurrents et Positionnement concurrentiel

Le Bénin ne bénéficie pas d'un **avantage tarifaire exclusif** vis-à-vis de ses concurrents sur le marché malaisien du beurre de karité (SH 151590). Le droit de douane appliqué est nul (0 %) pour **tous** les principaux fournisseurs, qu'ils soient africains (Ghana, Nigéria, Burkina Faso, Mali, Togo) ou issus d'autres régions (Inde, Allemagne, Singapour, Émirats arabes unis). Cette égalité tarifaire découle du régime de la **clause de la nation la plus favorisée (NPF)** appliquée par la Malaisie, et non d'un accord commercial bilatéral ou régional avec le Bénin.

Aucun concurrent direct ne bénéficie actuellement d'un tarif préférentiel inférieur à celui appliqué au Bénin, puisque le taux est déjà de 0 %. Les accords commerciaux existants entre la Malaisie et certains pays (ex. Inde, Singapour, membres du RCEP ou du CPTPP) ne procurent donc pas d'avantage tarifaire supplémentaire sur ce produit spécifique.

Mesures correctives : En matière d'**obligations d'accès au marché**, il n'existe pas de mesures correctives commerciales (droits antidumping, compensateurs ou contingents tarifaires) ciblant le beurre de karité. Toutefois, les exportateurs béninois doivent veiller au respect des **normes de qualité, de sécurité sanitaire et de traçabilité** exigées par la Malaisie, ainsi qu'à l'obtention de certifications valorisantes (bio, commerce équitable, etc.), qui constituent des facteurs différenciants dans un contexte de concurrence tarifairement neutre.

Exigences réglementaires (mesures non tarifaires)

L'exportation du beurre de karité et autres Graisses et huiles végétales (SH 151590) du Bénin vers la Malaisie est soumise à **25 exigences obligatoires** d'accès au marché relevant des **mesures non tarifaires**. Ces obligations concernent principalement la **sécurité sanitaire, la conformité technique, l'étiquetage et la certification**. Elles se répartissent comme suit :



- **Sanitaires et phytosanitaires (SPS) :**

- Autorisation préalable d'importation pour raisons sanitaires (A14) – 1 mesure
- Limites de résidus chimiques ou contamination (A21) – 1 mesure
- Restrictions sur l'usage de certaines substances (A22) – 3 mesures
- Critères microbiologiques du produit final (A41) – 1 mesure
- Traitements antiparasitaires ou sanitaires spécifiques (A59) – 1 mesure
- Transformation réglementée des aliments (A63) – 1 mesure
- Exigences de certification sanitaire (A83) – 1 mesure

- **Techniques et qualité (TBT) :**

- Étiquetage (A31 et B31) – 11 mesures au total
- Emballage (A33 et B33) – 3 mesures
- Normes de qualité, sécurité ou performance du produit (B7) – 2 mesures

Ces réglementations, bien que non tarifaires, conditionnent l'accès au marché malaisien et nécessitent une préparation rigoureuse des exportateurs béninois, notamment en matière

de traçabilité, conformité des emballages et des mentions obligatoires, ainsi que de qualité sanitaire des produits.

Synthèse des mesures non tarifaires et conditions d'accès au marché Malaisien :

Pour exporter du beurre de karité et autres Graisses et huiles végétales vers la Malaisie, le Bénin doit satisfaire à 25 exigences non tarifaires obligatoires. Le respect de ces règles est essentiel pour accéder au marché malaisien, mais représente aussi un défi pour les petits exportateurs. Cela souligne la nécessité de maîtriser les normes internationales pour rester compétitif.

Messages clés et recommandations pratiques

- **Accès tarifaire** : Le beurre de karité béninois bénéficie d'un droit de douane nul (0 %), sur le marché malaisien identique à celui de tous les fournisseurs.
- **Compétitivité** : Sans avantage tarifaire spécifique, le Bénin doit se démarquer par la qualité, la régularité et la conformité de ses produits..
- **Exigences et alignement** : Le respect des 25 mesures non tarifaires est essentiel ; les exportateurs doivent renforcer la traçabilité, la qualité sanitaire et viser des certifications valorisantes pour rester compétitifs.

IV. ANALYSE DU POTENTIEL

Le potentiel commercial à l'exportation est une estimation des exportations qui pourraient avoir lieu au cours des 5 prochaines années, basée sur les produits couverts par la méthodologie d'évaluation du potentiel d'exportation de l'ITC.

Potentiel d'exportation du beurre de karité et autres Graisses et huiles végétales vers la Malaisie

Selon les données disponibles, le **Bénin affiche un potentiel non réalisé nul (0 USD)** pour les exportations du beurre de karité et autres Graisses et huiles végétales vers la **Malaisie à l'horizon 2029**, ce qui peut indiquer que le pays **exploite déjà pleinement sa capacité actuelle** sur ce marché, ou que **les perspectives de croissance sont limitées** selon les critères économiques considérés.

En revanche, d'autres pays présentent encore des marges de progression sur le marché malaisien, notamment :

- **Les Etats-Unis** avec un potentiel non réalisé de **32 000 000 USD**
- **L'Italie** : avec un potentiel non réalisé de **6 100 000 USD**
- **Inde** : avec un potentiel non réalisé de **5 200 000 USD**

Par ailleurs, **plusieurs marchés alternatifs** offrent des opportunités intéressantes pour le Bénin en matière d'exportation du beurre de karité et autres graisses et huiles végétales, notamment :

- **La France** : avec un potentiel non réalisé de **220 000 USD**
- **Le Cameroun** : avec un potentiel non réalisé de **124 000 USD**
- **La Chine** : avec un potentiel non réalisé de **3900 USD**

Ces données invitent à **diversifier les destinations** d'exportation et à **explorer des marchés de niche ou sous-exploités**, tout en consolidant les acquis sur la Malaisie.

V. CONCLUSION

La Malaisie représente un marché porteur pour les exportations béninoises de beurre de karité ainsi que d'autres graisses et huiles végétales, soutenu par une forte dynamique d'importation (+15 % par an entre 2020 et 2024). Bien que le Bénin n'occupe qu'une position modeste (0,4 % de part de marché), il enregistre une croissance remarquable de ses exportations (+28 %/an), témoignant d'un positionnement compétitif en consolidation.

Cependant, plusieurs défis demeurent : absence d'accord préférentiel, faible valeur unitaire des exportations béninoises, et exigences non tarifaires élevées (normes SPS, étiquetage, certification). Ces contraintes freinent l'accès durable au marché, notamment pour les opérateurs encore peu structurés.

Le marché malaisien, diversifié et segmenté, offre néanmoins des perspectives de positionnement différencié. Le Bénin peut ainsi choisir de :

- **Renforcer sa compétitivité-prix** en assurant la conformité réglementaire et la qualité constante de ses produits ;
- **Monter en gamme**, en valorisant la transformation locale, la qualité intrinsèque du beurre de karité béninois et une image produit mieux structurée.

Parallèlement, des marchés alternatifs tels que la **France, le Cameroun et la Chine** offrent des débouchés complémentaires à explorer pour diversifier les destinations d'exportation.

Afin de consolider les acquis et assurer une intégration durable du Bénin sur le marché malaisien, il est recommandé de mettre en œuvre les actions prioritaires suivantes :

- Accroître la conformité réglementaire à l'export,
- Rechercher des accords commerciaux pour réduire l'écart tarifaire,
- Valoriser l'offre béninoise par la transformation, l'emballage et le marketing,
- Diversifier les marchés pour réduire les risques.

En définitive, la Malaisie constitue une opportunité stratégique pour le Bénin, à condition d'adapter l'offre exportatrice aux exigences qualitatives du marché et de bâtir une stratégie d'exportation structurée, compétitive et différenciée.